

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFAS - BLAYE
Gwénaëlle ITEY
05.57.43.49.76
IFAS@chblaye.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Concours
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les prérequis : Etre âgé de 17 ans, au moins à la date d'entrée en formation. Peut se présenter aux épreuves de sélection : 1 - La formation initiale, sans condition de diplôme et pour les personnes titulaires d'un diplôme dispensant (parcours partiel) 2 - La formation professionnelle continue (FPC) 3 - La validation des acquis et de l'expérience professionnelle (VAE), dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé. L'inscription s'effectue via l'envoi du dossier d'inscription téléchargeable sur le site Internet

Prérequis pédagogiques :

Il n'y a pas de frais d'inscription au concours
Les épreuves : 1 étude de dossier et un entretien oral (durée entrée 15 et 20 minutes)
Sont dispensés du concours : - VAE : inscription après recevabilité du dossier par la DREETS (pas de concours) - Promotion professionnelle hospitalière : sélection par l'employeur sous condition d'ancienneté, - Contrat d'apprentissage, inscription après signature du contrat avec le GEIQ ou le CFA et l'employeur

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation est organisée en 5 blocs regroupant 10 modules de formations et 11 compétences en stage, qui ont pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances indispensables pour participer à la réalisation de soins relevant du rôle propre de l'aide-soignant: - Accompagner une personne dans les activités de la vie quotidienne; - Repérer et prévenir des situations à risque; - Evaluer l'état clinique d'une personne; - Mettre en oeuvre des soins adaptés, évaluer et réajuster; - Accompagner la mobilité de la personne aidée; - Relation de communication avec les personnes et leur entourage; - Accompagner des personnes en formation et communiquer avec les pairs; - Entretien des locaux et des matériels et prévenir les risques associés; - Traiter des informations; - Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques. BAC SAPAT/ASSP: possibilité d'apprentissage (se rapprocher du secrétariat)

Contenu et modalités d'organisation

Déroulement (parcours complet) Validation des 10 modules de formation répartis en 5 blocs de compétences: - Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35h (dans les 3 premiers mois de la formation) - Suivi pédagogique individualisé des apprenants 7h (réparties tout au long de la formation) - Travaux personnels guidés (TPG) 35 h (réparties au sein des différents modules) - Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS) 147 h - Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS) 21 h - Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS) 77 h - Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS) 182 h - Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35 h - Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70 h - Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21 h - Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35 h - Module 9. - Traitement des informations 35 h - Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70 h • Durée de la formation : 22 semaines pour les stagiaires en voie directe ou en situation d'emploi - PARCOURS COMPLET • Stages : 22 semaines de stage soit 770 heures, réalisées en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire et social ou médico-social, en établissement ou à domicile. Pour un parcours complet, 3 stages de 5 semaines et 1 stage préprofessionnel de 7 semaines. L'ensemble des stage sont affectés par l'équipe pédagogique en fonction des expériences de chacun, du lieu d'habitation. 1 stage est obligatoire dans le champ du handicap et 1 dans la prise en charge de la personne âgée.

Commentaires sur la durée hebdomadaire Le parcours peut être personnalisé en fonction des difficultés rencontrées, des diplômes déjà acquis.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Commentaires sur la parcour personnalisable du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Possibilité de travailler les week-end durant les stages Obligation d'une expérience de nuit durant les stages

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Suite de Parcours : Le diplôme d'Etat d'aide-soignant et trois années d'exercice permettent aux candidats de se présenter directement aux épreuves de sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers. Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00322171	du 09/01/2023 au 08/12/2023	Cars (33)	IFAS - BLAYE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00352549	du 28/08/2023 au 19/07/2024	Cars (33)	IFAS - BLAYE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00371690

du 08/01/2024 au
06/12/2024

Cars (33)

IFAS - BLAYE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00569358

du 01/09/2025 au
24/07/2026

Cars (33)

IFAS - BLAYE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC